

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Paris, le 12 février 2019

N°1029

NOTE AUX REDACTIONS

Réunion de suivi des négociations commerciales dans le cadre de la mise en œuvre de la loi EGALIM

Mercredi 13 février – 16 h 15 Bercy

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, réuniront demain mercredi 13 février à 16 h 15, les acteurs de la grande distribution, les représentants de l'industrie agroalimentaire et les organisations professionnelles d'agriculteurs pour réaliser un suivi des négociations commerciales dans le cadre de la mise en œuvre de la loi EGALIM.

Tour de table images en début de réunion

Point presse à l'issue (vers 18 h)

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy :

01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Contacts presse:

Cabinet de Bruno Le Maire01 53 18 41 13presse.mineco@cabinets.finances.gouv.frCabinet de Didier Guillaume01 49 55 59 74cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.frCabinet d'A. Pannier-Runacher01 53 18 44 38presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr